

cent, le taux d'augmentation de celles à destination des pays en voie de développement a atteint 37 pour cent. Parmi les marchés les plus dynamiques se trouvent la Chine, l'Algérie, le Brésil, le Mexique et l'Arabie saoudite. Nos exportations vers le Brésil ont augmenté de 111 pour cent en 1980, celles à destination du Mexique de 104 pour cent.

Qui plus est, depuis plusieurs années nos exportations de biens de fabrication vers les pays en voie de développement ont représenté une plus grande valeur que celles à destination de l'Europe. Le Tiers-Monde a également reçu environ 25 pour cent des investissements canadiens à l'étranger. Par ailleurs, entre 1979 et 1980, le taux de croissance des importations vers le Canada en provenance de pays en voie de développement fut supérieur à la moyenne générale pour tous les pays ; et ce, même si l'on exclut de ces statistiques les chiffres d'exportation des pays exportateurs de pétrole membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.).

Mais, où dans le Tiers-Monde le Canada cherche-t-il en particulier à conclure des associations qui offrent des avantages réciproques ? Les pays riverains du Pacifique et plus particulièrement ceux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (A.N.A.S.E.) sont autant de nouveaux associés éventuels. Le taux de croissance annuelle des économies des pays de l'A.N.A.S.E. s'est élevé à environ 7 pour cent au cours des dix dernières années, soit un taux deux fois plus élevé que celui des pays de l'Amérique du Nord et de la Communauté économique européenne (C.E.E.). Ces pays offrent donc d'excellentes perspectives économiques. Le Canada entretient avec les pays de l'A.N.A.S.E. des liens de plus en plus étroits, liens qui ne peuvent que stimuler le volet " Pacifique " de notre politique étrangère.

L'Amérique latine constitue une autre région où nous pourrions éventuellement trouver des associés. Du point de vue géopolitique, la position colossale des États-Unis a constitué un obstacle à nos relations avec les pays de l'Amérique latine, relations qui avaient tendance à être unidimensionnelles, axées surtout sur le commerce. Nous avons l'intention de développer nos relations notamment avec le Mexique, le Brésil et le Venezuela, en mettant l'accent sur des relations qui couvrent un champ d'intérêt aussi large que possible et qui soient réciproquement avantageuses.

Le Canada fait partie de deux associations à caractère régional auxquelles nous lient intégralement nos intérêts dans le Commonwealth et la Francophonie. Si je disposais de plus de temps, j'aurais aimé m'attarder aux pays des Antilles membres du Commonwealth et à ceux de l'Afrique occidentale francophone.

Le Canada ne cherche pas à promouvoir la prospérité économique des pays du Tiers-Monde uniquement en nouant des liens économiques de plus en plus étroits avec les pays en voie de développement. Ce serait bien mal servir les responsabilités que les Canadiens estiment avoir envers ces pays-là. La promotion de la justice sociale constitue un important objectif national de notre gouvernement. Cet objectif a une nette dimension internationale qui se manifeste dans notre politique étrangère. Notre attitude dans le dialogue Nord-Sud, notre conception de l'aide au développement, et notre attitude devant les questions des droits de la personne et des questions humanitaires sont au coeur même de cet objectif. Cette préoccupation occupe une

La justice
sociale